

# THE COMMANDO DAGGER

DAGGER N°48.

7 avril 2025



Embarquement C130 pour le saut du personnel féminin de 1976.

## **A.S.B.L "MUSÉE DES COMMANDOS"**

Caserne Sous-lieutenant Thibaut

Rue Joseph Durieux, 80 ■ 5020 FLAWINNE

(Namur) - BELGIUM

N° d'entreprise BE-0456 808 038

E mail: [Cdomuseum@skynet.be](mailto:Cdomuseum@skynet.be)

[www.museedescommandos.be](http://www.museedescommandos.be)

# THE COMMANDO DAGGER

DAGGER Nr 48

7avril 2025

Revue semestrielle de liaison entre les membres de l'A.S.B.L. « Musée des Commandos ».

Rédaction :

Richard SCHEPKENS  
Freddy BOUQUELLOEN

Traduction :

Freddy BOUQUELLOEN  
ANPCV ANTWERPEN  
ANPCV GENT  
Richard SCHEPKENS

Editeur

Jean-Christophe DELHAIE

responsable :

Lieutenant-colonel BEM

Adresse :

Caserne Sous-Lieutenant THIBAUT  
Rue J. Durieux, 80  
B-5020 FLAWINNE

Compte bancaire :

IBAN :

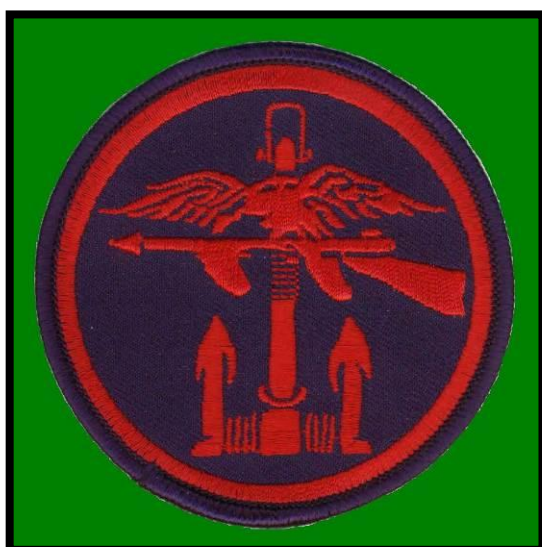
BE55 0012 8958 0644

BIC :

GEBABEBB



## SOMMAIRE.



|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Editorial.                  | P 3   |
| Le mot du Président.        | P. 3  |
| Commandant Guy DEUDON.      | P. 5  |
| Une expérience Africaine.   | P. 7  |
| Retour au Congo             | P. 13 |
| 50 ans de femmes à l'Armée. | P. 22 |
| Commandos 1942.             | P. 23 |
| Nouvelle du musée.          | P. 27 |
| Ils nous ont quitté.        | P. 31 |

## **EDITORIAL.**

Chers membres du Musée des Commandos

En début d'année, nous avons eu le regret de voir partir définitivement deux membres de l'équipe du musée : le Commandant e.r. Guy DEUDON et monsieur Raymond PEETERS. Nous tenons à leur rendre brièvement hommage dans cette introduction. Guy DEUDON était un membre fondateur de notre association. En 1978, il a été chargé par le Chef de Corps du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos de la constitution d'un musée, gardien du souvenir et des traditions des unités belges qui ont porté le béret vert. Le beau musée que nous connaissons aujourd'hui est le résultat des efforts de l'équipe qu'il a dirigée pendant 36 ans.

Raymond travaillait quant à lui au sein du secrétariat. Pendant quinze ans, ses connaissances en informatique nous ont aidé à faire entrer le musée dans l'ère informatique. Entre autres, il partageait les tâches de secrétaire, de trésorier et assumait le rôle de guide. Nous regretterons son dévouement et son implication dans toutes les activités du musée ainsi que sa bonne humeur permanente.

Tous les deux ils nous manqueront.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette édition du Commando DAGGER.

**PS : Les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.**

La rédaction

**Richard SCHEPKENS**

\*\*\*\*\*

## **MOT DU PRESIDENT.**

**Chers membres de l'ASBL Musée des Commandos. Mesdames, Messieurs,**

C'est au lendemain de l'Assemblée Générale de notre ASBL que je prends la plume pour vous présenter cette nouvelle édition du Cdo DAGGER. Cette journée a été l'occasion de réunir de nombreux anciens et fidèles de notre Musée, et de dresser un bilan très positif de l'année écoulée.

La seule ombre au tableau réside dans la difficulté à maintenir le nombre des membres de l'équipe déléguée à la gestion journalière (EG) à un niveau confortable pour faire tourner la boutique. Aussi, je fais appel à vous, chers membres. Je ne peux que vous encourager, pour ceux qui le désirent, à consacrer un peu de votre temps pour appuyer les diverses tâches et initiatives au sein de l'équipe déléguée à la gestion journalière (consultez les offres d'emploi). Depuis la dernière édition de cette revue, le Bataillon s'est lancé à la poursuite de ses objectifs d'entraînement et opérationnels futurs. En effet, étant donné la situation géopolitique et la révision des plans de l'OTAN, notre Bataillon se prépare à jouer un rôle significatif au sein de l'organisation transatlantique. Pour ce faire, après une période en novembre-décembre derniers en HONGRIE axée sur la mobilité et la létalité, les activités qui ont suivi étaient les suivantes :

Entraînement des Compagnies et d'éléments **SR (1)** dans les domaines du **CQB (2)** et des opérations spéciales urbaines ;

Des éléments de la Compagnie **SSR (3)** ont eu l'opportunité de participer à un exercice riche en enseignements aux ÉTATS-UNIS dans le domaine des opérations spéciales.

Des périodes P3 de révision des techniques de parachutage ;  
Une période d'entraînement en montagne en AUTRICHE dans des conditions hivernales pour la 16<sup>ème</sup> Compagnie.



**P3 de révision des techniques de parachutage.**



**Entrainement de montagne en Autriche**

Le Bataillon se prépare actuellement pour la période d'entraînement majeure du premier semestre qui se déroulera dans les prochaines semaines à l'étranger. Sachez que, malgré l'incertitude qui règne au sein de la Défense concernant la carrière des militaires, le personnel du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos reste motivé et concentré sur ses missions et ses tâches.

Je m'en voudrais de ne pas rendre hommage à un homme qui s'est particulièrement investi dans le Musée : le Commandant en retraite Guy DEUDON, qui a dépensé beaucoup d'énergie pour obtenir l'espace nécessaire à la réalisation du projet voulu par le Lieutenant Général ROMAN père. Qu'il repose en paix et que son travail et son dévouement soient une source d'inspiration. Enfin, comme vous le savez tous, le mois d'avril est toujours spécial pour le Bataillon, qui honorera ses anciens, lors de la commémoration de l'assassinat des 10 Commandos à FLAWINNE en comité restreint avec les familles.

Merci de votre fidélité et je vous souhaite une bonne lecture.



Jean-Christophe DELHAIE  
Lieutenant-Colonel BEM  
Chef de Corps du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos  
United We Conquer

- (1) SR : *Special Reconnaissance (Reconnaissance Spéciale)***
- (2) CQB : *Close Quarter Battle (Combat en Agglomération)***
- (3) SSR : *Support & Special Reconnaissance (Appui et Reconnaissance Spéciale)***

## **Commandant Guy DEUDON.**

**Vous trouverez ci-après le texte de l'éloge funèbre, prononcé lors de la cérémonie par le Général e.r. Freddy VAN DE WEGHE.**

Mon cher Guy,

Tu m'avais demandé il y a quelque temps à l'occasion des funérailles d'un ami commun, si je voulais bien évoquer ton parcours le jour de tes funérailles. J'ai alors accepté, par amitié, et par respect pour ton parcours d'Officier Para Cdo, et d'homme. Après des humanités Gréco-Latines à l'Athénée Royal de ROCHEFORT, Guy commence son service militaire comme COR, le 1 Août 1955 à la Cie Ecole Para Cdo à WARTET. Il poursuit sa formation à l'Ecole d'Infanterie à ARLON avant de rejoindre en juin 1956 le 2Cdo à NAMUR et passe son brevet Cdo. Commence alors la première partie fort africaine de sa carrière. Il effectuera au total 6 séjours en AFRIQUE, dans le cadre d'une longue présence du Regt Para-Cdo pour des missions de formation, d'entraînement et d'intervention.

**Le premier de juillet 1956 à août 1957.** Il rejoint KAMINA au 3 Bn Para Commando en tant qu'adjoint S2, est nommé SLt de réserve le 1 Oct 1956, participe à la réputée épreuve de la survie et fait la connaissance de sa future épouse. A l'issue de cette période il est affecté comme chef de peloton à la 1 Cie au 2 Bn Cdo. Après un premier accident de parachutage lors duquel il se casse deux vertèbres, il est désigné comme Offr MTO (Officier chargé de la maintenance et du transport).

**Le second séjour, de 10 janvier à juin 1959** avec le 2 Bn Cdo, suite aux incidents à LEOPOLDVILLE. A son retour en BELGIQUE il se marie le 28 novembre.

**Séjour 3 : de mars à mai 1960**, toujours avec le 2 Bn Cdo, à KAMINA, puis à KITONA. De retour en BELGIQUE il réussit l'examen de passage dans le cadre de complément en octobre 1960 ; il avait entretemps commandé un peloton néerlandophone en guise de préparation à l'examen de seconde langue. Bien que volontaire, les circonstances ne lui ont pas permis de participer aux opérations relatives aux événements de l'indépendance

**Séjour 4 :** de fin octobre 1960 à juillet 1961, au 6 Bn Cdo dans la fonction de 2IC de la Cie EMS. D'abord à USUMBURA, (URUNDI) puis à KISENY (RWANDA). Comme chef de peloton RECCE en renfort de la 1 Cie ayant subi une offensive de l'ANC quelques jours auparavant.

**Séjour 5 :** de février à mi-juillet 1962 au 4 Bn Cdo comme 2IC de la 1 Cie (Lt GENOT).

Au retour en BELGIQUE il est désigné pour suivre le cours ENTAC à LEOPOLDSBURG. Le 26 juin 1963 il est nommé Lieutenant de complément.

**La deuxième partie de carrière** se déroule avec la Cie ATk (Anti-Tank) Para Cdo, créée le 1 mars 1963.

Il est d'abord chef de peloton et participera notamment à différents exercices AMF(L) (force de réaction rapide de l'OTAN) en appui des bataillons du Régiment avant de devenir en 1968 commandant en second de la Cie, il est alors Capitaine. En 1971, dans le cadre du parrainage de la Cie ATk par la commune de GRANDHAN, il en est nommé Citoyen d'honneur.



Défilé Compagnie antichar, à l'avant gauche, le Capitaine Guy Deudon, commandant en second

En février 1972 nouveau challenge : il est désigné comme aide de camp du Général belge GROVEN, Commandant de l'AMF(L). Il rejoint HEIDELBERG en RFA (République Fédérale d'Allemagne) avec sa famille et est nommé Capitaine-commandant en juin 1973. Il assumera cette fonction **jusque juin 1976** et prend alors la fonction de S4 (Officier logistique) au 2 Bn Cdo. En 1974 il échoue malheureusement à son examen de seconde langue dans sa tentative d'accéder au grade de major. C'était alors la seule occasion de promotion à ce grade pour les officiers de complément.

En 1978 à l'initiative de feu le Lt Gen ROMAN, qui en avait exprimé le souhait au chef de Corps, il entreprend les démarches pour créer le Musée des Commandos. Il en sera le maître d'œuvre, entouré par une fidèle équipe de bénévoles, initialement surtout sous-officiers d'active et par la suite sous-officiers et volontaires retraités.

Un dernier séjour en **AFRIQUE, au mois d'avril 1979**, avec le 2 Bn Cdo clôturera le long épisode africain de sa carrière active. Il s'agit d'une mission d'entraînement, dans le cadre d'une situation sécuritaire instable au CONGO. **Le 1 Juillet 1986 il accède à la retraite** après une carrière fort mouvementée.

Le sort n'a pas épargné Guy, puisqu'il a été victime de plusieurs accidents de parachutages, ayant entraîné des fractures diverses et une commotion cérébrale. Grâce à sa ténacité, sa conscience professionnelle et son courage, Guy s'est à chaque fois relevé et a poursuivi son remarquable parcours.

**La retraite de Guy sera tout aussi active.** Il est versé à sa demande dans **le cadre de réserve**. Il participera ainsi dès 1986 à plusieurs exercices au sein du QG AMF(L), en NORVEGE, au DANEMARK, en ITALIE, GRECE et TURQUIE. Et même en 1987 au CANADA pour un stage d'entraînement en conditions de grand froid. Il quitte le cadre de réserve le 31 décembre 1989.

**Mais l'homme n'est pas encore repu ! En 1992, dans le cadre de l'ONG CARITAS,**

Il se porte d'emblée volontaire et ira de 1992 à 1999 en CROATIE dans un camp de réfugiés Bosniaques, au ZAIRE pour la restauration de l'hôpital de MONGWALU, en OUGANDA, au BURUNDI et en ALBANIE. Généralement pour des périodes de 6 mois, toujours pour des missions à fort caractère humanitaire.



Le sort s'acharnera encore sur Guy une nouvelle fois en ALBANIE, où un AVC nécessite son rapatriement en BELGIQUE. Une semaine d'hospitalisation le remettra sur pied.

Enfin, en 2014, à la suite d'un accident de circulation, il souffre de fréquents et violents maux de tête nécessitant un traitement médicamenteux quasi continu.

Il décide alors, contraint et forcé, de démissionner de sa fonction d'administrateur délégué de l'ASBL du Musée des Commandos. Il sera donc, avec, selon ses propres termes, une petite équipe formidable, resté 36 ans au service du Musée. Nous savons tous combien ce magnifique projet continue encore à prospérer aujourd'hui.

Enfin, nous avons encore eu l'occasion jusqu'il y a peu de croiser Guy au gré de plusieurs cérémonies et commémorations.

Dont la dernière à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général DANLOY, fondateur des Commandos belges, prouvant ainsi son indéfectible attachement aux Commandos et à la famille Para Commando.

**Mon cher Guy, au nom de nous tous merci, tu peux maintenant vraiment reposer en paix...**

**Texte : Général e.r. Freddy VAN DE WEGHE.**



Remise médaille Officier de l'Ordre de Léopold (Civil) au  
Cdt e.r. G. DEUDON par LtCol V. PIERARD en 2014.

\*\*\*\*\*

## **UNE EXPERIENCE AFRICAINE.**

*Ce texte est un extrait du livre du Comte Henri le Grelle, « Gentleman globbe-trotter ». L'auteur, milicien Para Commando en 1959-1960 partage le souvenir de son expérience de chef de section Para Commando durant les événements au Congo belge en 1959. L'armée et le Congo.*

## L'armée et le Congo.

Sortis de la compagnie école de Wartet près de Marche-les-Dames, avec succès, nous sommes mutés à la citadelle de Namur au Régiment du 2ème Bataillon Commando.

Tout juste coiffé de mon béret vert bien mérité, nous sommes mis à la disposition de la 1ère compagnie. J'ai sous mes ordres une section de sérieux bougres aux antécédents de chenapans, assez sympathiques malgré tout !!!

Je poursuis l'entraînement avec cette compagnie à la citadelle de Namur. Après quelques semaines, nous nous retrouvons à Schaffen au Centre d'entraînement de Parachutistes afin d'obtenir notre brevet de parachutiste. A deux heures, la nuit du 9 janvier 1959, alors que je dors très mal nous sommes réveillés, éblouis par la lumière de la lampe de la chambre brusquement allumée. S'agirait-il d'un exercice comme cela arrive fréquemment ? Non et tout ce que je parviens à comprendre c'est l'ordre donné : « nous quittons Schaffen, prenez tout votre « barda ». Tout le monde s'affaire... On avale une tasse de café servie sur le tas... Il fait moins cinq dehors et la neige blanchit la pleine.

Nous arrivons en camion bâché à la citadelle de Namur, à l'aube, par une route verglacée. Les hommes sont transis de froids après ce voyage cauchemardesque. Distribution des armes et de l'équipement dont une tenue coloniale. On nous confirme le départ pour le Congo sans plus de précision et nous recevons l'autorisation de prévenir nos proches par téléphone. La météo se détériore et, *fugit tempus*, le temps s'écoule dans la « standby room » de l'aérodrome militaire de Melsbroek.

Le Ministre de la Défense Gilson nous rend visite et nous confirme à nouveau notre départ pour le Congo. Mais peu de précisions : où, quand et pour combien de temps ?!!! Bah, on verra bien... La mission s'appellera « Quick Action », et nous a valu bien plus tard d'être considérés comme vétérans par le Ministre de la Défense.

Il neige à gros flocons... Nous embarquons avec armes et bagages dans un DC7 de la Sabena, réquisitionné pour l'occasion par le gouvernement. L'avion était prêt à décoller pour New York !

Cinq ou six autres avions de la Sabena seront également réquisitionnés pour la « fête » qui nous attend !! Nos avions C119 sont également de la partie. Nous roulons lentement sur la piste enneigée et à peine visible, et tout à coup une secousse, oh...légère... Quelqu'un lance : « regarder l'hélice droite ! ». En effet, elle touche le sol et nous penchons complètement à droite pendant que l'avion s'enfonce inexorablement dans l'épaisse couche de neige. L'engin a, en effet quitté en partie la piste pratiquement invisible.

Après cinq heures d'attente pour la réparation, rebelote, on embarque à nouveau...Dehors, toujours la tempête de neige. In fine, après ces heures interminables, nous sommes dans les airs et à la fin d'un vol de onze heures de vol nous atterrissons à Kamina après deux escales, à Alger et Kano (Tchad).

Séjour éclair à « Baka » (Base de Kamina) et redistribution d'équipement adapté (ouf ! car la transition était brutale, partis de -5 degrés on était arrivés à 30). Nous troquons le BD (Battle Dress) pour une tenue en toile, sans oublier la Nivaquine (médicament contre la malaria).



Après quelques ordres et distribution de munitions, destination Léopoldville où nous atterrissons après deux heures de vol à l'aérodrome de N'dolo (N'Djili étant toujours en construction). L'ambiance y était tendue.

Nous parcourons en tous sens toute la ville dans des camions bâchés de la Force Publique en passant plusieurs fois aux mêmes endroits pour faire croire aux locaux que nous sommes en grand nombre et en gardant nos armes bien en évidence. Par ces démonstrations de force, baïonnettes au canon, dans les rues et les boulevards, notre compagnie se pavanait, un peu comme des joueurs de rugby Maori avant un match.

Enfin, nous rejoignons un immense bâtiment à Léopoldville. Il est encore au stade de gros œuvre – destiné en principe au Gouverneur Général- et se trouve à un endroit appelé « Stanley Pool », à cause de ses deux kilomètres de large, en face de Brazzaville (AEF : Afrique Equatoriale Française) (où ça chauffe également). Nous nous installons tant bien que mal dans cette caserne improvisée. De l'autre côté du boulevard Albert se trouve la Cité où habitent des centaines de milliers de Congolais. C'est là que les troubles ont commencé, le 4 janvier 1959.



Inutile de dire que les colons belges étaient bien contents de nous voir arriver ! A notre arrivée, un haut gradé commence à nous expliquer les raisons de notre présence : en gros « calmer les esprits échauffés ». Secundo, mener l'opération « Caroline », mission destinée à « sécuriser les quartiers habités par la population blanche ».

Bref cela se résume aussi pour nous à l'interdiction formelle de sortir provisoirement du « camp » et au couvre-feu de rigueur.

Très simplement nous voilà coupés du monde !!! Avec la « boustifaille » en provenance de l'hôtel Regina proprement dégueulasse.

Les visites officielles se succèdent au camp. D'abord le Général Janssens, (patron de la Force Publique au Congo) ensuite le Gouverneur Général Cornélis, Ministre du Congo etc.

Contact est pris avec nos voisins français de l'autre côté du fleuve à Brazzaville (AEF) où un centre de parachutage est installé.

Les avions disponibles sont des DC3 Dakota (un avion exceptionnel qui date de 1938) mais nous n'avions jamais sauté de ce type d'avion. Notre entraînement à Schaffen se faisait par saut de ballon à 300 mètres d'altitude ou à partir des avions C119 Flying boxcar.

Après une rapide instruction, notre « stick » (équipe d'une quinzaine de Paras) survole la savane alors que la nouvelle du parachutage est largement diffusée auprès des populations blanches comme noires. On espère que cela va les impressionner. C'est bien le but ! Nous sommes assis en rang d'oignons et volons portes ouvertes ; le « dispatcher », un « dikke nek » français est, lui, très à l'aise, les jambes pendantes au dehors de l'avion.

Ça y est, nous sommes redevenus des oiseaux ! Les noirs sont perplexes. J'apprends un peu plus tard pourquoi ! Ils se murmurent entre eux : « ils sautent d'un avion avec un grand drap et atterrissent au sol, oui mais, comment font-ils pour remonter ? ».

Un journal rhodésien un peu tendancieux a titré, à cette époque, à propos de notre présence à Léopoldville : « les parachutistes belges sanguinaires... cent morts à Léopoldville » et blabla. Bof : le calme régnait à nouveau et nous restions vigilants.

Le lendemain, je pars avec ma section de garde à « Cent maisons », quartier blanc isolé. Nous disposons d'une radio reliée au QG et une jeep. Nous contrôlons les papiers d'identité des noirs qui nous regardent avec de grands yeux craintifs. Nous jouons le rôle de flics.

Nous restons vigilants et j'ai battu un record : trois nuits sans dormir ! J'étais hagard...

Les blancs de « Cent maisons » se montrent très prévenants, proposant de laver notre linge et nous procurant certaines denrées indisponibles à la cantine. Un lointain cousin et ami, Marc de Bergeyck, travaillant pour la CMB, me refille même une chemise militaire ! Il m'invite fréquemment à partager un repas pour améliorer notre triste ordinaire. Nous sommes en quelque sorte, parfois, accueillis comme en famille. C'est bien agréable, vu nos conditions de vie assez frustes.

Un autre jour, je me trouve avec ma section au petit aéroport de N'Dolo jouxtant le quartier noir (appelé, je ne sais pourquoi : le belge) pour le sécuriser. A côté de nous il y avait une compagnie de la Force Publique. Pour tuer le temps, nous organisons un match de foot. Nous ramassons une tatouille terrible tant ils sont rapides et adroits. Première victoire des Noirs sur les Blancs.

Le soir, en tant que chef de poste, je répartis mes sentinelles un peu partout. Mon copain, le sergent Leenaerts vient me voir et me demande de pouvoir s'écclipser avec ses nouveaux copains de la Force Publique. « Il n'en n'est pas question » lui dis-je ; « C'est impensable et en plus nous sommes sur pied de guerre ». Mais voilà mon coco qui disparaît. Des coups de feu retentissent, ainsi qu'une musique de tchatchatcha lancinant diffusée par un tonitruant haut-parleur. Prémisse de l'indépendance de 1960 !

A 22 heures, toujours pas de Leenaerts. Je m'inquiète. A 23 heures toujours rien. Que faire ? J'étais très, très ennuyé. A minuit je lance l'alerte auprès de mon supérieur. A deux heures du matin je vois revenir mon sergent titubant, rond comme une bille... !

Le lendemain, rapport chez le Major Lemercier qui dégrade le sergent illico et l'envoie au cachot pour plusieurs jours. Cette histoire m'a perturbé et taraudé de scrupules, j'avais l'impression d'avoir trahi mon copain mais je n'avais pas le choix, le risque était trop important et une insécurité totale régnait.

Ce séjour m'a permis de mieux comprendre le problème entre les Noirs et les Blancs : en tout cas ils sont très différents !

Le dernier samedi du mois, jour de paie, les troubles sont fréquents. En ville, pas trop de « matatas », mais des tamtams qui se répondent toute la nuit à des dizaines de kilomètres les uns des autres. J'ai encore dans la tête ce rythme lancinant. J'irais presque me promener à Matonge uniquement pour le réécouter... Et me remémorer cette période de ma vie où j'étais un militaire si heureux.

En mars, nous partons avec notre barda pour Ozone, camp Commando près de Léopoldville, sous les ordres du lieutenant Bebronne. Durée prévue de l'entraînement : un mois. Dans des conditions climatiques qui n'avaient rien à voir avec ce que nous aurions dû vivre à Marche-les-Dames pour obtenir notre brevet Commando (chaleur, 70% d'humidité et la guerre contre les moustiques). Cobayes en quelque sorte pour cette première rude expérience. C'est le Général Janssens, chef suprême de la Force Publique, qui nous a remis notre brevet.

### **Opération survie, Katanga, juillet 1959.**

L'épreuve consistait en une véritable opération survie. Parachuté avec un minimum d'équipement en pleine brousse, à une heure de vol de Kamina, avec quinze autres types, nous n'avions pour nous diriger qu'une boussole, une vague carte, un fusil Enfield de la guerre 40-45 sur le dos. Pour nous nourrir, si la chance nous souriait on tirait à l'approche une antilope ou un phacochère (la boîte de ration K était là pour faire bonne figure mais interdiction de l'ouvrir, elle était scellée).



**Le DC3 Dakota.**

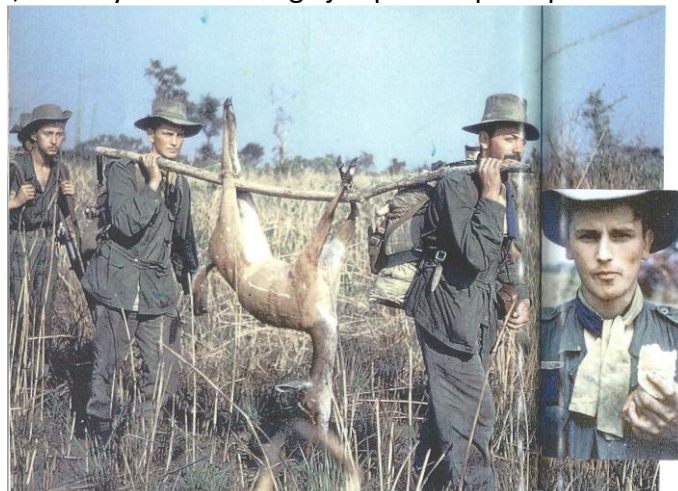
La viande de brousse fraîchement abattue, pigeons, phacochères ou antilopes, il fallait la boucaner tout de suite sur un grill de fortune constitué de baguettes et recouvert de feuillages... Manger se méritait. Et boire donc ! Nous avions des pastilles pour purifier l'eau brunâtre recueillie au fond des galeries forestières lorsqu'elles n'étaient pas à sec. Nous avons reçu des instructions sur les végétaux de brousse comestibles parmi lesquels : vumba-vumba, tembo-tembo, pommes de singes (mini pommes acides à mourir), pili-pili etc. J'ai même avalé des fougères (pas sur la liste) que j'ai arrosées d'huile ... de fusil par erreur. Je n'en suis pas mort.

La nuit, on faisait un feu pour éloigner les fauves, les buffles, les éléphants et les fourmis rouges. La nuit dans la brousse, quel charivari... J'entends encore ces rugissements, feulements et autres barrissements plus ou moins proches de nous... Kessel, dans « le Lion », en a mieux parlé que moi... Une des équipes s'est fait charger par quatre buffles sur une piste. Une autre a dû éloigner un troupeau d'éléphants au moyen de grenades au phosphore.

Le cinquième jour, sur une piste que nous devons traverser, nous attendait l'équipe chargée du contrôle de notre état de santé et de vérifier si les boîtes de ration étaient toujours bien scellées, le Médecin commandant Noé et le commandant Miserochi. Ils avaient également pour mission de tester notre force de caractère en nous incitant à abonner. Quant à moi, il n'en n'était pas question, comme pour la grande majorité d'entre nous d'ailleurs.

Au bout de dix jours, j'avais perdu cinq kilos et ma tension artérielle avait sérieusement chuté. Le jeûne... ! Les premiers temps, la faim me rongeait et la vision d'un poulet frites mayonnaise m'obsédait... J'avais sous mon chapeau de brousse un petit carnet de recettes que je m'amusai à lire tout haut, le soir à la veillée, histoire d'en baver encore un peu plus.

Mais au bout d'un certain temps, on s'y fait, à part le tournis... Se laver, il ne fallait pas y songer. Par manque d'eau d'une part et d'autre part, la sueur séchée protégeait notre peau des insectes. Au bout du dixième jour, à peine pensions-nous être arrivés au terme de l'opération, qu'on nous a fait monter puis descendre d'un camion plusieurs fois sans explication ! Juste pour pousser à l'extrême notre résistance psychologique. Là, certains ont abandonné ou devenaient dingues... Quant au bout de ces dix kilomètres cauchemardesques de marche forcée nous apparurent la soupe, le porridge, etc., on croyait à un mirage jusqu'à ce qu'on puisse enfin se mettre un vrai



**Avec Mathieu et Johnny van Overbeke, transportant notre garde-manger !  
En médaillon, Henry amaigri en fin de survie...**

Quand tout le monde a été transporté à Kitona (Bas Congo) j'ai eu le privilège de rester à Kamina au Katanga car nos avions DC3 n'avaient pas la capacité d'embarquer tous les participants à la survie.

Bilingue, on m'a confié la responsabilité d'un peloton flamand. Et j'ai pu m'adonner quelques jours au repos, au sport et au tourisme. Mon cousin, André Anne de Molina, capitaine Para à l'époque, et sa femme Isabelle m'ont souvent invité à manger le poulet-frites de mes rêves. En 1964, ce cousin (en tant que S3) a fait preuve d'un comportement exceptionnel lors du sauvetage des colons à Stanleyville. A cette même époque, Henri d'Yve revenant de la Légion

Etrangère, nous avait rejoint. Une semaine plus tard, nous nous envolons pour Léo où une nouvelle panne technique du DC3 nous maintient au sol une semaine de plus. J'étais enchanté car je pouvais enfin faire la fête en compagnie de mon cousin Charles de Bergeyck qui était là avec le 14ème détachement Para. On buvait sec, notamment du whisky-coca... Je me souviens d'un petit matin où, complètement glauque, je suis rentré à la base avec la camionnette du boulanger qui livrait ses pistolets du dimanche, faisant un arrêt tous les deux cents mètres.

Ensuite, retour au Bas Congo, à la base de Kitona près de l'Atlantique et de Boma. Opérations diverses, entre autres avec la Force Publique à Matadi, à Lukula et de nombreux séjours dans la jungle à subir le climat terriblement humide et chaud où les moustiques vous flanquaient la malaria.

Je suis resté neuf mois au Congo entrecoupés d'une permission de dix jours... Close combat, cat-crawl, démonstrations diverses (lorry exit), saut d'un camion en marche à 40 Km/h, death-slide (se laisser glisser sur un filin du haut d'un arbre), natation du combattant (à l'eau tout harnaché), construction de radeaux sur le fleuve Congo, débarquement en dinghy et escalade de falaises... Voilà notre ordinaire. Et le défilé du 21 juillet devant le Gouverneur Cornélis. Je revois encore la fanfare invraisemblable, sans queue ni tête, de la Force Publique, et nous, derrière... défilant au pas de course pour donner le change.

Pour moi cela a été une époque merveilleuse. Tout me réussissait, rien n'était une contrainte, pas même les pires épreuves. Cela a renforcé mon caractère et m'a donné la notion de « Spirit » et de camaraderie, éternelle. J'ai conservé toute la correspondance échangée avec ma mère datant de ce temps. Nous, les anciens du 2ème Bataillon Commando, nous retrouvons chaque année encore à Flawinne. Quelques-uns manquent à l'appel d'année en année. Toute une époque !

\*\*\*\*\*

## **PPM : Le retour des Commandos au Congo.**

**Par Pascal Laureys.**

**Le général de brigade en retraite Pascal Laureys nous livre ici son analyse du Programme de partenariat militaire avec le la République Démocratique du Congo.**

Au lendemain de l'indépendance du Congo débute une première période de collaboration entre les forces armées belges et congolaises.

Celle-ci prendra différentes formes et ampleurs, au gré des périodes de crise et de réchauffement qui caractériseront les relations entre la Belgique et son ancienne colonie.

Des incidents sur le campus de l'université de Lubumbashi, en 1990, mettront un terme à ce qui s'appelle alors la Coopération technique militaire (CTM). À ce moment, quelque quatre-vingt-cinq coopérants militaires étaient encore impliqués dans six projets, essentiellement tournés vers la formation et les conseils dispensés aux cadres. De nombreux Para-Commandos y prendront part et des Commandos y créeront même, à Kota-Koli, un Centre d'Entraînement Commando de grande renommée dans tout le continent africain.

Il faudra attendre mi-2003 et la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale et de transition, présidé par Joseph Kabila, pour que la Belgique envisage de reprendre une collaboration sur le plan militaire. Le gouvernement belge y voit un moyen de consolider le processus de démocratisation congolaise au travers de la réforme du secteur de la sécurité. En outre, cela lui offre une opportunité d'entraîner ses troupes en milieu équatorial et d'y pérenniser une expertise reconnue internationalement.

Après différents entretiens entre autorités belges et congolaises naît l'idée d'élaborer un Programme de partenariat militaire (PPM). Ce programme se veut une rupture avec le concept de la coopération technique militaire pratiquée précédemment. Les leitmotivs en sont : pragmatisme, actions concrètes définies annuellement en concertation dans le cadre d'un réel partenariat, mises en œuvre rapidement et orientées vers le court, voire moyen terme. Ses champs d'action prioritaires seront axés sur la mise sur pied d'unités opérationnelles et la formation des cadres, ainsi que sur un soutien logistique et un appui à la construction.

À cela, il faut encore ajouter des projets de moindre ampleur comme l'éducation à la citoyenneté et au SIDA ou l'appui aux anciens combattants de la Force publique. En outre, l'ensemble sera régulièrement évalué en collaboration avec nos partenaires congolais, voire issus de pays désireux de contribuer à ce projet.



### **Face à des défis colossaux.**

La reconstruction des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) s'avère d'emblée être une tâche titanesque tant les défis à relever sont nombreux, aussi bien du côté belge que congolais. En Belgique, d'aucuns jugent peu judicieux l'envoi de militaires belges dans une ancienne colonie après l'assassinat de dix commandos au Rwanda, en avril 1994, surtout s'il s'agit d'y envoyer en premier lieu le 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos.



En effet, la sécurité n'est toujours pas restaurée en République Démocratique du Congo (RDC) et de nombreuses « forces négatives » sévissent encore dans l'est du pays. De plus, l'immensité du territoire congolais et l'état déplorable de ses moyens de communication transforment l'appui logistique en un véritable casse-tête.

Le choix de Kisangani comme emplacement pour la première mission, dénommée « Avenir » et qui consiste à assurer la formation de la 1<sup>ère</sup> Brigade Intégrée, ne fait d'ailleurs qu'attiser les objections des plus réticents. En effet, cette ville est distante de plus de 1.200 km à vol d'oiseau de Kinshasa et se trouve à la fracture, point de tensions extrêmes, entre les trois grandes factions rivales, à savoir ceux qui sont restés fidèles au gouvernement central, soutenu entre autres par l'Angola, les partisans du Mouvement de Libération du Congo (MLC) soutenu par l'Ouganda ou du Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda.

Dès lors, le respect des recommandations de la commission parlementaire sur le Rwanda aura un impact sur les moyens en personnel et matériel du contingent d'instructeurs. En outre, la présence militaire belge en Afrique s'étant faite plus rare, l'expérience acquise lors d'une longue période de coopération avait été en grande partie perdue. Il fallait donc en redécouvrir de nombreux aspects.

C'est pourtant ce savoir-faire qui a permis d'asseoir notre pays à la table des experts du sous-continent africain. Parallèlement à cette perte de connaissance, depuis la fin de la guerre froide et la volonté consécutive de « récolter les dividendes de la paix », les forces armées belges ont entamé une série de restructurations en profondeur, de sorte que la réduction constante des moyens tant en personnel et matériel que financiers oblige le commandement à rechercher en permanence le meilleur rapport « coût-efficacité ».



Mais, ces difficultés peuvent sembler bien insignifiantes au regard des défis gigantesques auxquels sont confrontées les FARDC.

La mise en place du gouvernement de transition, le 30 juin 2003, fige la situation militaire, sauf dans l'Ituri, et laisse sur le terrain des milliers de combattants, toutes factions confondues.

Le premier défi des autorités congolaises consiste donc à recenser et intégrer au sein d'une armée républicaine ces militaires provenant d'une multitude d'horizons différents et qui se sont opposés jusqu'alors. Ils ont de surcroît bénéficié de formations diverses, certains sortant d'académies militaires traditionnelles, d'autres ayant été formés sur le tas, en français, en anglais, voire en portugais. A tout ceci, il convient encore d'ajouter les différences inhérentes à l'armée congolaise, telles que les ethnies, croyances et langues locales.

Ces tâches sont d'autant plus ardues qu'il n'existe pas encore, à ce moment, de véritable concept global de restructuration des forces armées. Ce ne sera que bien plus tard, après des audits, évaluations et la mise sur pied d'une table ronde, qu'un premier véritable plan sera établi par les autorités congolaises en collaboration avec leurs partenaires, dont la Belgique.

À ces difficultés s'ajoute le manque endémique de moyens matériels et financiers. Seul un « fonds de ménage » est partiellement alloué pour la nourriture et doit en plus combler l'absence des autres fonds de fonctionnement. Plus aucune infrastructure digne de ce nom n'est encore en état d'accueillir les troupes dans des conditions décentes.

En outre, les militaires sont mal payés, de manière insuffisante et irrégulière. À ceci, il faut trouver de multiples explications. La première est liée à l'identification des bénéficiaires, d'où l'importance du recensement. Ensuite, la chaîne et le mode de paiement posent quelques problèmes. La solde est d'abord versée dans la région militaire où le soldat est censé se trouver. Elle est ensuite remise « de la main à la main » par le commandant et non versée sur un compte en banque, avec toutes les dérives que cela peut entraîner. La première tâche de la mission de l'Union européenne pour la réforme du secteur de sécurité, l'EUSEC, sera d'ailleurs de procéder à un recensement, d'identifier clairement les militaires et de mettre sur pied une chaîne de paiement indépendante de celle du commandement.

Enfin, comme à l'époque de la Force publique, il ne s'agit pas d'un salaire, mais plutôt du solde de ce qui n'est pas pris en charge par les pouvoirs publics. En effet, ce système prévoit que l'État supporte les coûts de logement, d'équipement, de nourriture, de soins de santé, de transport ou d'éducation des enfants. Malheureusement, dans les faits, les militaires se voient contraints de financer l'ensemble de ces services avec leur maigre traitement. Ceci les oblige souvent à exercer des activités complémentaires ou à trouver d'autres moyens de subsistance, parfois au détriment de la population locale qu'ils devraient pourtant protéger.

Un des plus gros défis consiste d'ailleurs à améliorer la réputation, parfois désastreuse, des FARDC. En effet, au lieu d'apporter une solution aux problèmes d'insécurité, les soldats en sont souvent une des causes principales. Les instructeurs n'auront dès lors de cesse de leur inculquer les règles de comportement et le droit des conflits armés comme dans toutes les armées dignes de ce nom.

Enfin, à toutes ces difficultés vient s'ajouter l'habitude des troupes congolaises de vivre et de se déplacer avec leur famille. En l'absence de séparation entre la zone de travail et la zone de vie, le commandant doit prendre en compte tant les problèmes du soldat que de sa famille, ce qui rend sa tâche d'autant plus complexe.

## Un bilan en demi-teinte.

Depuis la création du PPM avec la RDC, de nombreuses actions ont été menées à bien. Plusieurs unités opérationnelles ont été mises sur pied un peu partout sur le territoire : deux brigades intégrées, une brigade de réaction rapide et un bataillon de génie de franchissement.

Parallèlement, de nombreux instructeurs notamment commandos ont été formés. L'accent a également été mis sur la formation de cadres aux techniques d'état-major ou aux techniques de génie de construction. La majorité de ces réalisations ont fait l'objet d'évaluations régulières, très précieuses pour l'établissement du plan stratégique de restructuration des FARDC et des activités successives du PPM. Il convient d'y ajouter de nombreuses formations dispensées aux stagiaires congolais en Belgique.

Le principal atout du PPM réside dans le pragmatisme avec lequel il est réalisé, orienté vers des actions concrètes, réalisables à court terme. La logique aurait voulu que l'on se concentre sur la formation des cadres et des écoles d'armes, plutôt que sur les unités opérationnelles. Toutefois, la sécurisation à brève échéance du processus électoral de 2006 a dicté l'urgence de créer dix-huit brigades intégrant des militaires de toutes factions.

La participation de la Défense belge à cet objectif ambitieux a ainsi permis de contribuer à une transition pacifique et notoirement de confirmer l'expertise de nos militaires.

Ce ne sera que dans un deuxième temps que nous porterons nos efforts vers la formation de base des officiers à l'Académie Militaire (AcaMil) de Kananga, ancienne Ecole de Formation des Officiers (EFO), ou vers l'Ecole d'Application du Génie à Likasi et qu'enfin, nous créerons un nouveau Centre d'Entraînement de Commandos à Kindu, celui de Kota-Koli étant tombé en ruine et réaffecté au regroupement et à l'instruction de base de militaires nouvellement « intégrés ».

C'est ce même sens pratique qui nous a poussés à nous adapter après chaque mission. Si, au début, nous avons pris à notre charge le regroupement des militaires congolais désignés pour suivre l'instruction, leur logement, leur nourriture et une partie de leur équipement, il n'en fut plus de même par la suite. D'un encadrement complet, nous sommes progressivement passés au concept « *train the trainer* » en formant des instructeurs congolais capables d'assurer la formation de leur personnel.

En outre, au fil du temps, le programme s'est inscrit dans le plan stratégique développé par les autorités congolaises. Nous avons ainsi contribué au pilier « dissuasion » avec la mise sur pied d'unités opérationnelles, au pilier « reconstruction » avec la formation de spécialistes du génie de construction et au pilier « excellence » avec l'instruction de cadres et de militaires respectueux des droits de l'homme.

De surcroît, la Défense belge a su créer à Kindu une véritable synergie avec le SPF Affaires étrangères et la Direction Générale de la Coopération au Développement, qui ont financé la réfection d'un ancien camp de la Force publique, le camp Lwama, et la construction de logements pour les familles des militaires (mission « FAMIKI » à Kindu et « FAMILO » à Lokandu). Ces travaux ont été réalisés par les militaires du Génie congolais formés dans le cadre du PPM, sous le coaching d'instructeurs belges.



Mais, le partenariat ne présente pas que des points forts. Au début, les actions n'ont visé que le trop court terme, sans réel suivi, en l'absence d'un plan global commun à long terme. Ceci est d'autant plus regrettable que les capacités de la Défense belge sont limitées et que les moyens congolais ont toujours été restreints au minimum acceptable. La reprise progressive des compétences logistiques par les FARDC n'en a par ailleurs que plus compliqué leur tâche.

Cependant, l'étroitesse des budgets belges aura fait prendre conscience de la nécessité de mettre en commun les moyens des différents acteurs concernés. Dans ce cadre, nous avons peut-être raté une occasion d'assurer une meilleure synergie avec d'autres partenaires internationaux. Nous pouvons, en effet, déplorer que les pays contributeurs à la réforme du secteur de sécurité développent leurs propres initiatives, sans réellement tenir compte des actions des autres et, parfois, des priorités des autorités congolaises. Une meilleure coopération avec l'EUSEC aurait probablement permis de rendre notre programme encore plus efficace et mieux ciblé.

Ceci ne doit cependant pas occulter toutes les opportunités que le partenariat nous a offertes. Il nous a d'abord permis de maintenir et de développer l'expertise qui a fait notre renommée internationale. De plus, la Belgique a réussi grâce à ces actions à conforter sa position au sein des acteurs majeurs de la stabilité de la région des Grands Lacs. Enfin, il faut souligner le rapport « coût – efficacité » très intéressant au vu du peu de moyens affectés au PPM, en comparaison avec les normes d'encadrement dans nos centres d'instruction en Belgique ou dans le cadre du soutien apporté aux Forces armées en Afghanistan, Operational Monitoring and Liaison Team (OMLT).

Mais tous ces efforts risqueraient fort d'être annihilés si la volonté de poursuivre le partenariat n'y était plus. Tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent n'aurait alors servi à rien, ayant entraîné une dépense d'énergie et d'argent inutile, d'autant que les premières missions remontent à plus de vingt ans. Le risque est d'autant plus réel que les autorités congolaises peinent souvent à débloquer les fonds nécessaires pour remplir les conditions préalables à la poursuite des activités dans les délais impartis. La réforme du secteur de sécurité est une tâche immense, un large cours d'eau à franchir et il serait dommageable d'abandonner la traversée au milieu du gué.

Si les moyens alloués venaient à faire défaut et qu'un terme était mis au partenariat, il s'en suivrait pour la Belgique une perte inéluctable de savoir-faire, de connaissances et, plus grave que tout, de crédibilité et d'influence dans la région.

## **Analyse critique.**

Nous n'en sommes cependant pas encore là.  
Le PPM présente incontestablement des points forts.

Pour des raisons historiques évidentes, la Belgique entretient généralement une relation privilégiée avec la RDC. La Défense belge y jouit d'une très bonne connaissance et d'une longue expérience de travail avec les FARDC. Bien que les rapports entre les deux pays aient évolué au fil du temps, les liens sont toujours restés très forts. Les militaires belges ont acquis au fil du temps une excellente réputation dans le domaine des opérations, ainsi que dans le domaine de l'infrastructure. En outre, la Force aérienne belge a effectué de nombreuses missions de transport et d'appui logistique, tant au profit de la Défense belge que des FARDC et de l'ONU en RDC. Ces domaines d'expertise sont d'ailleurs reconnus internationalement. De plus, notre connaissance du milieu présente un atout indéniable dans le domaine de l'échange de renseignements avec nos alliés. Enfin, la qualité de base des soldats FARDC est en général très bonne, même si elle est inégale.

Cependant, tous ces points forts ne doivent pas faire oublier les faiblesses du processus. En effet, les effectifs des FARDC restent pléthoriques et la qualité de leurs unités laisse en général à désirer. L'opérationnalité de l'appui logistique au sein des FARDC est source de problèmes. De même, l'appui social et familial aux FARDC est quasi inexistant. La plupart des formations au profit des FARDC sont hétéroclites, voire déficientes. La composition des FARDC n'est pas homogène, avec entre autres des cadres provenant d'horizons trop divers. A cela s'ajoute le fait que les FARDC pâtiennent d'une mauvaise réputation. Les Forces de sécurité sont trop souvent perçues comme des forces d'insécurité, tant par la population que par les acteurs nationaux et internationaux.

Les budgets et moyens de la Défense belge sont limités et obligent la Belgique à fixer des priorités et à se concentrer sur ses domaines d'expertise qui apportent une réelle plus-value par rapport aux autres nombreux partenaires de la RDC. Le planning des opérations et de l'entraînement de la Défense belge est actuellement très chargé. De plus, il y a un manque de continuité dans la coopération bilatérale entre nos deux pays. Le PPM visait trop le court terme de sorte qu'il ne subsiste presque plus rien des investissements consentis lors de son exécution.

Aussi faut-il profiter des réelles opportunités qui s'offrent à nous dans le contexte sécuritaire prévalant dans l'est de la RDC.

Il y a actuellement une réelle volonté politique belge et congolaise de reprendre la coopération bilatérale, entre autres dans le domaine militaire. Ceci est d'autant plus vrai que nous nous sommes, par la force des choses, désengagés militairement de la bande sahélienne.

Il existe de nombreuses possibilités de domaines de coopération « win – win » (échange d'expertise contre possibilités d'entraînements et de maintien des compétences).

Il y a un besoin urgent de la part du Congo de solutionner ses nombreux problèmes sécuritaires. Si un plan stratégique de réforme des FARDC a été établi en 2007 et révisé peu de temps après, la plupart des points repris dans ces plans sont toujours pertinents. L'état des lieux des FARDC est toujours d'actualité et devrait servir de base à l'établissement des actions conjointes à mettre sur pied.



Les plus grands défis sécuritaires se déroulent dans des régions difficiles d'accès nécessitant une formation et un entraînement spécifiques. La Défense belge dispose avec ses Para-Commandos d'unités spécialisées dans ce domaine dont la réputation internationale n'est plus à démontrer. A côté de cela, les effectifs pléthoriques des FARDC représentent une main d'œuvre considérable qui peut être mise au service de leur Nation dans le domaine de la (re)construction.



Toutefois, le partenariat militaire doit malheureusement aussi faire face à des menaces. L'instabilité des relations diplomatiques entre la Belgique et la République Démocratique du Congo représente un frein à la mise en œuvre d'une vision à long, voire moyen terme.

L'insécurité régnant dans certaines régions de la RDC peut également freiner la mise en œuvre de certains projets en empêchant les militaires belges de se déployer dans ces régions. Une forme de découragement de la part de certains acteurs peut naître face au manque de résultats tangibles obtenus à la suite des investissements conséquents consentis dans le PPM jusqu'à ce jour. Au fil du temps, il y a une perte d'expérience au sein de la Défense belge, suite au départ de la plupart des acteurs ayant œuvré dans le cadre du PPM. Depuis, il existe une multitude de partenaires de la RDC actifs dans le domaine militaire.

Le champ d'action du PPM en est d'autant plus réduit, la place ayant été prise par d'autres partenaires. Enfin, le peu de résultats positifs tangibles dans l'évolution de la situation sécuritaire en RDC pourrait décourager certains acteurs belges de poursuivre dans la voie d'un partenariat renouvelé.



## Perspectives.

Depuis sa mise sur pied, le PPM peut s'enorgueillir d'avoir abattu un travail considérable et obtenu des résultats indiscutables, unanimement appréciés.

Ainsi, la 1<sup>ère</sup> Brigade Intégrée, déployée dans l'Ituri dès sa formation achevée, est parvenue à sécuriser ce qui était encore un district (et est devenu depuis une province à part entière). Le 1<sup>er</sup> Bataillon de Réaction Rapide, le 311<sup>ème</sup> Bataillon formé à Kananga et puis à Kindu, dès sa formation terminée, a pacifié avec succès une région de la province de l'Equateur en proie à des querelles entre les communautés Enyele et Monzaya.

Ensuite, les unités de la 31<sup>ème</sup> Brigade de Réaction Rapide ont obtenu des résultats probants lors des opérations qu'elles ont menées dans la province du Nord-Kivu. Quant aux militaires du Génie, ils ont fait sortir de terre un village pour les familles aux abords du camp Lwama à Kindu. Enfin, il faut noter que le commandant du 311<sup>ème</sup> Bataillon, le lieutenant-colonel Evariste Somo Kakule, devenu par la suite commandant de la 31<sup>ème</sup> Brigade de Réaction Rapide et ayant suivi son cours supérieur d'état-major au Collège de Défense belge, a été promu récemment au grade de général-major et nommé Gouverneur de la province du Nord-Kivu.

Ceci est la plus belle preuve de reconnaissance de la qualité de nos formations !

Mais, l'avenir du PPM reste incertain. Les actions majeures ont été réalisées il y a déjà quelques années et les unités formées alors ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. En effet, tout comme dans nos unités, le temps a fait son œuvre. Le personnel a pris de l'âge, de l'avancement, voire a été tué au combat. A titre de comparaison, deux chefs de peloton de notre 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos ayant participé à la mission « Avenir », en 2004, sont déjà devenus chefs de Corps.

En outre, depuis le coup d'arrêt porté par l'ancien Président Joseph Kabila en 2017, le partenariat tourne au ralenti depuis sa reprise deux ans plus tard. Une petite vingtaine de militaires belges se rendent de temps à autre à Kindu pour assurer un certain suivi.

Cependant, la plupart des projets ont été repris par l'Union européenne, comme à Kananga et à Kindu, ce dont nous pouvons probablement nous réjouir.

Toutefois, du côté belge, il est encourageant de constater que dans leur accord de coalition fédérale 2025-2029 les partenaires de la majorité accordent un intérêt tout particulier à la promotion de la diplomatie dans la région des Grands Lacs et considèrent qu'un volet des opérations doit être consacré à la poursuite des partenariats militaires en Afrique :

*« Nous continuons à développer notre expertise dans la région des Grands Lacs. Avec cette dernière en particulier, nous construisons une relation de partenariat mutuellement bénéfique sur un pied d'égalité. Compte tenu de notre expertise dans cette région, nous restons activement engagés dans la promotion de la paix et de la stabilité et dans la lutte contre l'impunité. ».*

Car, n'oublions pas que la Défense belge n'est pas le seul bénéficiaire du partenariat. Gageons que les autorités congolaises continueront, malgré leurs énormes difficultés, à poursuivre leurs efforts, souvent laborieux, pour allouer les moyens indispensables au succès de nos actions communes.

## **Conclusion.**

En conclusion, la formule du partenariat n'est probablement pas la meilleure, mais elle reste la plus réaliste dans le contexte actuel. Le PPM est certainement perfectible et devra continuer à s'adapter aux enseignements tirés des expériences précédentes. Son objectif final devrait être la capacité des cadres et instructeurs congolais à former des unités opérationnelles qui puissent assurer la sécurité et l'intégrité du territoire national. En attendant, les succès engrangés par le passé ne peuvent que nous encourager à poursuivre sur notre lancée.

Il sera dès lors indispensable d'adopter une démarche globale et intégrée (« *comprehensive approach* »). A ce titre, le PPM redynamisé devra s'intégrer harmonieusement aux efforts déployés par le Ministère des Affaires étrangères et la Direction Générale à la Coopération au Développement (« *whole of government* »). En outre, il se devra d'être pérenne et s'inscrire dans le moyen, voire le long terme.

Il y a urgence au vu de la perte progressive de *know-how* au sein de la Défense belge et de l'évolution défavorable de la situation sécuritaire en RDC de relancer le processus de partenariat militaire en agissant simultanément sur le court, le moyen et le long-termes en réalisant des micro-projets à fort rendement et haute visibilité.

Mais, ceci dépasse largement le cadre de cet article !

\*\*\*\*\*

## **50 ANS DE FEMMES A L'ARMEE.**

Lors de notre prochaine fête National (2025), nous commémorerons les cinquante années de l'arrivée des femmes à la Défense. Au Musée des Commandos un triptyque avec photos y est consacré. Au nom de toutes ces pionnières en voici un extrait ainsi qu'un florilège de photos. La rédaction.

### **Femmes en béret rouge et vert.**

Début des années 70 sous la pression du changement il fut décidé d'ouvrir l'Armée au personnel féminin. Comme pour toutes les décisions de gouvernement les réactions furent nombreuses et diverses. Il faut dire qu'avec la professionnalisation l'armée manquait de bras dans beaucoup de domaines.

Au Régiment Para Commando les réactions machistes furent parfois vives, des Para Commandos féminins !!!!!!! au béret vert ou rouge et qui feraient tout comme les hommes ...impossible...une honte. Certains médias y allèrent même de propos peu flatteurs tels « Des Paras en jupon pour nos Forces Armées ». Afin d'implémenter correctement cette décision et calmer les réactions il fut décidé de limiter l'accès aux fonctions dites NON combattantes du CE Para, du CE Commando, de la Cie ESR et de la Cie Ecole.

Se basant sur le système anglais, activé durant le dernier conflit mondial on recruta en premier lieu une femme que l'on baptisa monitrice A, et qui a reçu comme mission de baliser le terrain pour les futures candidates.

S'en suivit alors deux sessions au CE Para et une session au profit du CE Cdo et de la compagnie ESR en Allemagne plus quelques éléments pour des fonctions bien précises.

Elles furent donc plieuses de parachutes, chauffeurs, opérateurs radio de base arrière, employées de bureau, responsables logistique.....et comme tous les hommes passèrent les tests et firent les sauts. Certaines y excellèrent même en passant des brevets là où une majorité d'hommes échouent.

Ensuite avec l'accès aux Ecoles d'Armes et l'égalité de traitement réclamé tant par les hommes que les femmes la situation évolua, elle se normalisa. Les termes monitrice A et B furent sortis du vocabulaire, hommes et femmes portant alors les mêmes grades. La vie au Régiment n'a jamais été un fleuve tranquille, il suffit de regarder le rythme de tournante au sein du personnel. Le temps a apaisé les choses et certaines ont assumé parfaitement leurs fonctions et d'autres sont parties. Aujourd'hui plus personne ne conteste la présence du personnel féminin au sein de la Défense et celles qui eurent l'honneur de porter le béret, comme tout ancien, le garde précieusement dans la boîte aux souvenirs. Des couples se sont même constitués et aujourd'hui certains « bébés » en service actif portent eux aussi fièrement le béret de couleur.

**Freddy BOUQUELLOEN**



\*\*\*\*\*

## **LES COMMANDOS BELGES 1942 (1<sup>er</sup>Partie).**

**Cet extrait tiré de la revue « Forum » (N° 2 de 1984) résume bien les la naissance et les actions des Commandos belges de 1942 à 1945. Cet article, vu sa longueur, partie 2 et 3 seront réparti dans les « Commando DAGGER » N°49 et N°50.**

On n'a pas très bien compris jusqu'ici pourquoi les Commandos Belges n'avaient pas participé au débarquement du 6 juin 1944. Un ancien de la première heure, Carlo G. SEGERS, nous raconte à la lumière de documents politiques et militaires comment on en est venu à cette situation.

**AVERTISSEMENT.** Pour obtenir un texte plus homogène les citations anglaises ont été traduites par la rédaction.

A la lumière des recherches récemment réalisées au « Public Records Office ».

Nous passerons en revue dans le présent article, l'histoire de la naissance des Commandos-Belges et la raison de leur absence sur le front de l'Ouest le 6 juin 1944.

D'emblée, une rectification s'impose. A l'opposé de ce que croyaient les Commandos eux-mêmes, et à l'opposé de ce qu'ont écrit les historiens, l'unité Commando Belge « **4<sup>th</sup> TROOP du N° 10 Inter Allied Commando** » (**10 I.A. Cdo**) fut créée non pas le 7 août 1942, mais bien le 27 juillet 1942. Ceci ressort d'une circulaire datée du 24 juillet 1942, dans laquelle le commandant des Forces Armées Belges en GRANDE BRETAGNE, le Lieutenant-général DAUFRESNE de la CHEVALERIE, annonce à tous les Commandants d'unité et au sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale : **Un Commando est créé à la date du 27 juillet 1942.** Le Capitaine G. DANLOY en prendra le Commandement. Les militaires désignés pour faire partie de cette unité y passeront avec leur équipement au complet.

C'était là l'aboutissement de longs pourparlers entre les Autorités Belges et des délégués du « **War Office** ». Lors de ces discussions, les Belges avaient non seulement pour but de créer leurs Commandos, mais aussi d'accroître la combativité du Bataillon Belge (plus tard Brigade PIRON).

A plusieurs reprises déjà, on avait dénoncé dans les milieux parlementaires Belges en GRANDE BRETAGNE le laxisme du Gouvernement PIERLOT. Le Ministre GUTT en personne, qui détenait à l'époque le portefeuille de la Défense Nationale, avait insisté à maintes reprises auprès du Premier Ministre, Mr PIERLOT, sur la mauvaise situation de l'Armée, tant au plan moral qu'au niveau de l'équipement **(1)**.

A preuve, un passage d'une lettre de 1942 **(2)**.

« Affecté par l'inaction, le manque de matériel, les rumeurs diverses, tout cela ouvrant la voie à des discussions sur des sujets divers.

« Armée symbolique », mot courant en BELGIQUE, au CONGO et ailleurs. Interprétation : nous ne nous battons jamais, sommes au maximum, réservés comme Police Territoriale après le débarquement en BELGIQUE. »

Quelques mois plus tard, le 30 avril, se déroule un entretien entre GUTT, le Lieutenant-général DAUFRESNE, ROLIN, Sir James GRIGG **(3)** et le Lieutenant-général NYE.

Une fois encore, Il est question de créer une unité de Commandos. Du compte rendu de cet entretien, l'extrait suivant :

« *Quant à l'éventualité de la formation actuelle de petits groupes de Commandos, c'était là une question nécessitant un examen technique et qui ne pouvait être tranchée que par l'autorité compétente. Mais le chef des « **Combined Operations** », Sir Louis MOUNTBATTEN recevait pour instruction de se mettre en rapport avec le Commandement Belge en vue d'examiner les possibilités de semblables Commandos.* » Pendant un temps, l'on put croire que l'unité de Parachutistes Belge, déjà existante serait Intégrée dans l'unité Commando en création. C'est ce que GUTT proposait lors d'une réunion, le 12 juin 1942 **(4)**.

« ...notre désir serait d'affecter au Commando toute l'unité Paratroops que nous avons constituée. » **(5)**

Proposition rejetée par le Général HAYDON, qui trouvait regrettable de « *renoncer au bénéfice de l'instruction spéciale de parachutiste qui leur avait été donnée* ».

Un détail piquant. Lorsque le Général-major DELVOIE, attaché militaire Belge près le gouvernement norvégien en Grande Bretagne, apprend de son collègue, le Général Hansteen (commandant des troupes norvégiennes), que celui-ci avait créé « en secret » des Commandos **(... quelques centaines d'hommes...)**.

Il rapporta ce fait à son Ministre de la Défense Nationale : « Il (Hansteen) m'a demandé le plus grand secret quant à l'existence de ces unités et de ne pas montrer vis-à-vis des Anglais que nous savons qu'elles existent. »

Les pourparlers définitifs furent menés par P.H. SPAAK, Ministre des Affaires Etrangères, GUTT, Ministre de la Défense, et le Lieutenant-général DAUFRESNE. Du côté Anglais, l'on comptait Anthony EDEN, Ministre des Affaires Etrangères, le Brigadier LAYCOCK et le Général HAYDON, tous deux membres du Staff des « **Combined Operations** ». **Le 10 juin 1942** eurent lieu les derniers échanges de vue afin d'examiner avec lui **(6)** les modalités de la constitution de l'unité des Commandos Belge. Deux jours plus tôt, Anthony EDEN avait écrit à son homologue P.H. SPAAK **(7)**, lui rappelant les opérations de Commandos réussies par les Anglais sur les côtes Françaises et Norvégiennes et lui disant que compte tenu des « opérations futures de notre « Special Service Brigade » nous avons abouti à la conclusion que ces opérations seraient grandement facilitées, si aux forces qui y participent on pouvait inclure des unités spécialement entraînées des Forces Alliées ».

Après avoir référé aux avantages, sur le plan de la sécurité, liés à la présence « d'officiers et de soldats spécialement recrutés parmi les FGorges Alliées », EDEN concluait en soulignant : « Dès lors, il a été proposé de former un Commando Inter Allié, composé d'unités des Forces Armées du pays de votre Excellence, de même que d'unités françaises, norvégiennes et hollandaises. Ces unités nationales, fortes chacune de 60 Officiers et hommes choisis parmi des volontaires, seraient placées sous le commandement direct de leurs propres officiers et sous le commandement général d'un officier supérieur Britannique et constitueraient un élément de la « Special Service Brigade ».

Je serais heureux d'apprendre, à la bonne convenance de votre Excellence, si vous acceptez le principe de voir une unité belge participer au Commando inter-allié, et demeure confiant de ce que la formation de cette unité aidera à accroître la force de frappe des Nations Alliées face à l'ennemi. Votre Dévoué, (s) Anthony EDEN.

**Le 7 Juillet 1942**, le Sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale, H. ROLIN, reçoit la visite du Général Sir George CORY et du Colonel LISTER désigné par les Anglais au Commandement de la Brigade Internationale de Commandos. Il rapporte cette visite au Commandant les Forces Armées Belges. Selon ROLIN, un certain nombre de points ont été définitivement résolus au cours de cet entretien.

1. Il y a lieu de procéder sans autre retard au choix des officiers, sous-officiers, hommes qui constitueront notre Commando Belge. La confirmation écrite du « War Office » suivra.
2. L'unité belge ne sera pas juridiquement détachée des Forces de Terre.  
Elle sera non seulement payée par le Gouvernement Belge, mais demeurera soumise au code pénal et aux règlements de discipline en vigueur à l'Armée Belge. Le Commandant Britannique se réserve seulement de demander le renvoi de tout militaire qui physiquement ou moralement lui apparaîtrait comme inapte.
3. Le Colonel préférerait du reste vivement que nous commencions par désigner un effectif total de 100 hommes, officiers compris, ce à raison du déchet inévitable qui se produit au cours de l'instruction et aux fins d'éviter le retard qui résulterait des remplacements.



4. Une importance particulière est attachée à la désignation du troop leader. Celui-ci doit être non seulement courageux et résistant, mais nerveux, rapide et de plus... de nature joyeuse, optimiste, même en cas de déboires, facile à vivre et enfin doué d'une bonne connaissance de l'anglais.

5. Il n'y a pas de limite d'âge, bien que l'autorité considère que sauf exception, 35 ans constitue l'âge limite. Le Colonel LISTER en a lui-même 43. On insiste toutefois vivement sur la nécessité pour le personnel désigné d'être exceptionnellement robuste et résistant, et bon nageur.

6. Du point de vue moral, il est indispensable que les hommes désignés soient non seulement des volontaires animés d'un grand enthousiasme, mais encore qu'ils soient doués de self-respect et de self-control, vu la grande liberté du genre de vie qui leur est accordée, logés chez l'habitant. Il ne faut pas que leur conduite provoque le moindre incident sous peine de renvoi immédiat.

7. Le Colonel LISTER, très occupé actuellement par les contingents français et hollandais, demande que notre Commando Belge ne soit pas détaché des troupes avant une quinzaine de jours.

Le Lieutenant-colonel D.S. LISTER envoie régulièrement des « progress reports » sur la formation de son Commando Inter Allié N° 10 au chef des « Combined Operations ». A la fin juillet, il écrit : « Entretien le 17 juillet avec le commandant des troupes belges sélectionnées. Exigences et besoins lui sont communiqués. Il s'annoncera dans 10 jours à venir au Quartier Général du Commando à HARLECH avec une « Advance Party » et y poursuivra la formation de sa troupe autour de ce noyau. Le Gouvernement Belge est d'accord de nous fournir une centaine de volontaires, parmi lesquels nous choisirons nos 83 O.R. (9). Nous espérons que la troupe sera au complet à ABERSOCH au début d'août, époque à laquelle elle sera envoyée au Dépôt du Commando pour un cours de 5 semaines. » Le 18 août 1942, nous lisons (10). :

(d) Troupe Belge stationnée à : ABERSOCH ; effectifs : 5 officiers, 75 O.R.

La troupe entière, à l'exception d'une petite arrière-garde administrative, est partie le vendredi 14 août pour le Dépôt d'ACKNACARRY, afin d'y recevoir pendant un mois un entraînement de base de Commando.

Le moral et l'esprit des troupes sont excellents. Des localités, aptes à héberger d'autres troupes (dès que le feu vert en sera donné) sont actuellement reconnues.

Nous espérons ne recevoir aucune visite ou note officielle avant d'être équipés de nos armes 6-1098, (ndlr le kit Britannique d'équipement standard 6-1098) de notre matériel, et de pouvoir démontrer un degré d'entraînement valable ». **Le 8 septembre 1942,**

Nous avons à nouveau progressé d'un petit pas. Le « **progress-report** » du Lt Col LISTER rapporte : « (d) Troupe belge stationnée à : ABERSOCH. Effectifs, 5 officiers, 75 O.R.

La troupe entière, à l'exception d'une petite arrière-garde laissée à ABERSOCH, est rentrée du Dépôt du Commando, où les hommes ont suivi un entraînement d'un mois. Leurs prestations étaient très bonnes. Ils suivent actuellement un entraînement collectif élémentaire et un entraînement Commando individuel. » Après un an de formation dans divers camps et centres de l'Armée Anglaise et de la Royal Navy. Les Commandos Belges ne seront en définitive pas utilisés pour les opérations ou débarquements prévus et logiques sur le front de l'Ouest. Au contraire, on les expédie outre-mer en AFRIQUE du Nord d'abord, en ITALIE et en YOUGOSLAVIE (île de VIS) ensuite, où, du moins apparemment, on les oublie. Ils seront rapatriés trop tard en ANGLETERRE pour participer à l'opération « OVERLORD ».

**Texte : archives et et bibliothèque.**

**Traduction libre : Equipe rédaction.**

**A suivre.**

.....

# NOUVELLES DU MUSEE.

## 1. ANPCV GENT, hommage au Caporal Lucien WELVAERT.

Le 23 novembre 2024 la cérémonie en souvenir du Caporal Lucien WELVAERT s'est tenue au cimetière de EVERGEM. Lucien WELVAERT est ce Para-Commando qui perdit la vie lors de l'opération Dragon Rouge Dragon Noir au Congo. C'est précisément à PAULIS en traversant une allée vers son objectif la mission catholique, non loin de l'aéroport, afin de libérer des otages qu'une balle le fauchât le 28 novembre 1964. Chaque année la commémoration de son sacrifice est honorée par de nombreuses associations patriotique avec le concours de l'ANPCV GENT.

Ci-après quelques photos qui illustrent la cérémonie du souvenir.



## 2. Exposition Dragon rouge et Dragon noir 24 novembre 1964.

Le 22 novembre 2024 un vernissage de l'exposition Dragon Rouge-Dragon Noir a eu lieu à 8460 WESTKERKE OUDENBURG. De nombreuses autorités et pas seulement du Régiment Para-Commando avaient fait le déplacement pour saluer l'initiative.

Une initiative de Eline VANDEKERCKHOVE et Steven BOURGEOIS deux descendants d'anciens Para Commandos.

Soixante mètres d'explications historiques agrémentées de photos, complétées par quinze mètres de coupures de journaux, de livres et de souvenirs divers. En guise de clôture, une télévision avec plusieurs vidéos de témoignages historiques tournait en boucle. Dans une salle annexe c'étaient les retrouvailles, entre les anciens et la jeune génération, on pouvait y prendre le verre de l'amitié et écouter en toute convivialité le témoignage des anciens. Une exposition plaisante à visiter et il y avait du monde. Pour rappel deux Para-Commandos le caporal WELVAERT et le soldat DEWAEGENEER ont payé de leur vie leur engagement.



## **Devoir de mémoire il y a soixante ans.**

L'exposition s'est déroulée du 22 au 25 novembre 2024 dans la salle de fête de WESTKERKE (commune d'OUDEBURG). L'exposition des opérations en sujet a suscité un grand intérêt. Les visiteurs sont venus de tout le pays. L'année dernière, nous sommes partis à la recherche de toutes les informations correctes pour rassembler ce petit morceau d'histoire : des documents, des photos et des témoignages (à la fois de Para Commandos et d'otages libérés).

De nombreux documents et photos ont été envoyés par notre ami Hubert, ancien secrétaire de l'association à but non lucratif Musée des Commandos et ancien de la 12<sup>ème</sup> Compagnie Indépendante Para Commando en 1964, également avec la coopération de la Défense et du fils du Colonel e.r. S. BOURGEOIS (+). Le récit de certains otages évadés ou libérés a également été abordé. Une personne en a parlé plus facilement qu'une autre personne (selon ses souvenirs). La meilleure histoire est celle d'un homme de 95 ans, qui avait 35 ans à l'époque, qui a été retenu en otage avec de nombreuses personnes à l'hôtel VICTORIA et a été libéré par les Para-Commandos dans une situation désespérée.

Il a pu raconter son histoire à 2 anciens du 1<sup>er</sup> Bataillon Parachutistes de DIEST. Il était très reconnaissant et satisfait de pouvoir retourner en BELGIQUE. Il a compris, une fois de retour en BELGIQUE, qu'il devait reconstruire toute sa vie, car il était obligé de tout laisser derrière lui au CONGO. Heureusement, il y avait sa famille pour absorber cela et de recommencer.

L'histoire des anciens Parachutistes était également abordée, à quel point il était difficile de libérer les otages de cette situation alors que les SIMBAS étaient partout. À la question de savoir comment considérez-vous la situation d'il y a 60 ans. Réponse : nous avons la tâche de libérer les gens et nous avons réussi. Nous avons aussi perdu des gens ou des blessés dans nos rangs, cela fait toujours mal, mais l'amitié reste pour toujours.

Un grand merci à Hubert, notre ami de mon père Adjudant e.r. Emile VANDEKERCKHOVE, ancien de la 12<sup>ème</sup> Compagnie Indépendante Para Commando en 1964, et moi-même pour sa précieuse coopération. Chaque maillon est important dans la chaîne. Je suis reconnaissante d'être la fille d'un Para Commando à la retraite. On ma transmit lors des biberons, ma volonté et mon contact social, cela depuis ma naissance et tendre enfance, ainsi que, le don pour la résolution des situations difficiles, que je résous avec mon slogan, la loi est la loi et je ne peux pas la nier.

## **Honorable citation du Détachement à l'Ordre du jour des Forces Armées.**

**Le 1<sup>er</sup> bataillon parachutiste et la 12<sup>ème</sup> Compagnie du 2<sup>ème</sup> bataillon de Commandos.  
ont fait preuve d'un haut degré de sang-froid, de bravoure et de discipline, dans  
l'accomplissement d'une mission délicate et dangereuse de libération de civils belges et  
étrangers, retenus en otages au Congo à Stanleyville et à Paulis "**

**Texte : Eline VANDEKERCKHOVE  
Traduction libre : Team rédaction.**

### **3. Cérémonie 2025 de KIGALI 1994 à ROCHEFORT**

Comme chaque année à cette période, le peloton mortier du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos se fait un devoir et un honneur de participer aux commémorations en l'honneur des dix commandos assassinés à KIGALI le 7 avril 1994. En effet, le devoir de mémoire occupe une place importante au sein de ce peloton dont étaient issus nos dix frères d'armes.

Dans le cadre de ces commémorations, les mortiers se sont principalement rendus à ROCHEFORT et à LIEGE le premier week-end d'avril. Ces cérémonies sont l'occasion de rendre hommage à nos dix camarades, à leur courage et à leur sacrifice. C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance de leur engagement pour notre liberté. Leur mémoire demeure vivante dans nos cœurs, et nous continuerons à honorer leur souvenir à chaque occasion.

Ces moments de recueil sont essentiels pour préserver la mémoire de nos héros et transmettre leur histoire aux générations futures. En participant à ces commémorations, nous renouvelons notre engagement à ne jamais oublier leur sacrifice et à continuer à défendre les valeurs qu'ils ont incarnées. Leur courage reste une source d'inspiration pour nous tous, et leur souvenir nous pousse à œuvrer pour un avenir meilleur.



### **4. Visite du Musée lundi 31 mars 2025. Ecole de COMINES WARNETON.**



### **5. D-Day juin 2024.**

En juin 2024, le « Special Operations Regiment » (**SO Regt**) a eu l'honneur de participer aux commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du « Débarquement et de la Bataille de NORMANDIE » (**D-Day**), événements fondateurs de la libération de l'EUROPE.



Présents à SAINTE-MERE-ÉGLISE et CARENTAN, lieux emblématiques du 6 juin 1944, nous avons partagé avec le public l'histoire et l'évolution du SO Regt, de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui via des stands. Ces journées de mémoire furent également marquées par notre participation active aux cérémonies officielles et aux sauts en parachute réalisés aux côtés de nos alliés, perpétuant ainsi l'esprit de coopération qui unit nos nations.

Dans une atmosphère à la fois solennelle et festive, la commémoration internationale a rassemblé chefs d'État, vétérans, familles et citoyens autour d'un programme riche : feux d'artifice, concerts, parachutages historiques et bals populaires ont rythmé ces instants de souvenir et d'unité. Le « Special Operations Regiment » est fier d'avoir pris part à cette page de mémoire vivante, en hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté.



## **6. Avis aux membres et lecteurs.**

Quinze mois après le départ de notre Hubert (Mémoire du Musée et de notre ASBL.), R. SCHEPKENS m'a demandé, qui sait, peut-être à titre d'ergothérapie (après le départ de mon épouse, décédée en décembre 2024), de participer à la rédaction (versions Fr et NI) du DAGGER. Une nouveauté pour moi, dans le cadre du Musée des commandos. Mes origines, le sud de la Flandre Occidentale **La Flandre Française**, à la frontière française aujourd'hui **Le HAINAUT**. Une première et grande expérience et aussi beaucoup d'heures de travail. De bons amis et de moins bons m'ont aidé, je les remercie chaleureusement. Votre avis sera toujours le bienvenu.

**Freddy BOUQUELLOEN**

## **7. La nouvelle construction du quartier.**



**La nouvelle construction de l'ancien bloc 16<sup>ème</sup> Compagnie,  
Compagnie Ecole Para Commando et 12<sup>ème</sup> Compagnie.**

## ILS NOUS ONT QUITTÉS.

**Avis au lecteur** : la liste de nos anciens décédés est établie sur base des informations que le Musée des Commandos reçoit de diverses sources. Parfois ces informations sont relativement étoffées, parfois elles le sont moins. Nous nous excusons de la forme parfois un peu trop simple de l'avis de décès d'un des nôtres.

**Adjudant e.r. MARTENS Walter**, 12 février 2024. Ancien Sous-officier 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando. Ancien de STAN et PAULIS (Dragon Rouge-Dragon Noir). Premier Sergent : chef de la section RECCE de la 12<sup>ème</sup> Compagnie.

Ensuite **est** passé au 3<sup>ème</sup> Bataillon Parachutiste à LOMBARDZIJE.

Lors du déménagement du Bataillon il passe à l'Ecole Candidats Sous-officiers à ZEDELGEM.

**Adjudant e.r. ELLERO Robert** (Bob81T06337), 19 juillet 2024 ??? Encore un ancien green béret. Rejoint le 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando venant de MARCHES LES DAMES le 30 Jan 1961 et passe au CE Para à SCHAFFEN le 15 Mars 1961.

Pendant l'année 1961, il faisait partie du Détachement Para SAS

(Ils rentraient d'AFRIQUE !!!) et qui s'entraînait à SCHAFFEN.

Avec tout le groupe, il rejoint WEIDEN pour la création de la Cie ESR-SOE,

le 01.09.1961. Il était Caporal. En 1963 il réussit le cours chute libre, et la

même année il passe son examen linguistique pour rejoindre l'Ecole

d'Infanterie à ARLON comme candidat Sous-officier. Nommé Sgt Il

quitte la Cie ESR-GVP le 24.05.1965 pour le 1 Bn Para et on le retrouve au TRG C Para, despatcher

N°102 sessions 1967. Lors de la mission à KITONA 1979, comme despatcher pur et dur. En SOMALIE,

il était au sein du détachement de la 14 Génie Para Commando. Un sous-officier de qualité, qui

parfois, pour certains officiers, était trop expressif, trop compétant du haut de son 1 mètre90.

Encore un ex collègue qui **part**. Il était membre de notre association.



**Adjudant-Chef e.r. MEEUS Louis**, 01 août 2024. Ancien 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando.

Ancien de STAN et PAULIS (Dragon Rouge-Dragon Noir), 12<sup>ème</sup> Compagnie,

Peloton A, chef de la troisième section.

Plus tard à la Cie Ecole Para Commando à

FLAWINNE, il est l'instructeur des gradés NL. Il passe plus tard au 3<sup>ème</sup> Bataillon

Parachutiste dans différentes fonctions.

Il terminera son parcours professionnel comme RSM 3<sup>ème</sup> Bataillon Parachutiste.

Il était membre de notre association.



**Capitaine e.r. HERTENS Paul**, 03 novembre 2024. Ancien 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando.

Ancien volontaire de COREE comme Sergent.

Il est un des 516 Sous-officiers en mission.

Début de mission en quittant la Belgique 02 avril 1954.

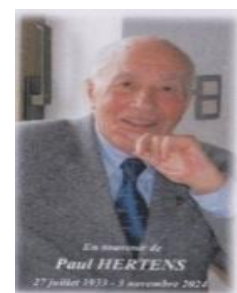
Plus tard, au rythme des promotions, il occupe entre autres la fonction de CSM

à la Cie Ecole Para Commando à FLAWINNE. Il était membre de notre association.

Après la promotion sociale, il terminera son parcours professionnel comme

Commandant de la Section du Personnel au 2<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos à

FLAWINNE.







**Le 21 décembre 2024, Dominique RAMBEAUX, la 1<sup>er</sup> Caporal-Chef e.r. s'est éteinte (après quatre mois au service des soins intensifs). Elle avait eu 70 ans au début du mois.**

Elle était une des premières de l'ère nouvelle des années 70 à s'engager. Après un passage à l'Ecole des Troupes de Transmissions à PEUTIE, elle fût mutée au TRG C Para à SCHAFFEN comme plieuse de parachute. Ensuite ce fût la Compagnie Ecole à FLAWINNE et plus tard le CE Commando.

Employée de Compagnie, du bureau transport et enfin la cellule administrative où elle gérait les dossiers du personnel et était accessoirement chauffeur d'autorité.

Lors de ses obsèques, collègues et connaissances ont témoigné de son sourire, de sa disponibilité et surtout de sa discrétion. Une femme et épouse d'honneur.

|                                      |                 |                                                                                                                                         |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mr Raymond PEETERS                   | 19 janvier 2025 | Ancien 1 Bataillon Parachutistes<br>Était membre de l'équipe de gestion<br>journalière du Musée<br>Il était membre de notre association |
| Cdt e.r. Guy DEUDON                  | 04 février 2025 | Fondateur Musée des Commandos<br>Voir Eloge funèbre page ...<br>Il était membre de notre association                                    |
| SIRONVAL Jacques                     | 21 février 2025 | Membre 075.10                                                                                                                           |
| VERMEYLEN Daniel                     | 01 mars 2025    | Membre M434.18                                                                                                                          |
| Colonel e.r. Guy BODART              | 06 avril 2025   | Ancien CTrg CE Cdo MLD<br>Ancien MB/CTM RWANDA<br>Ancien 2 Batallion Commando<br>Ancien Chef de Corps IRMEP EUPEN                       |
| 1 Sergent-chef e.r. Jules<br>HAINAUT | 06 avril 2025   | Ancien Cie ATk Para Commando<br>Ancien 2 Bataillon de Commandos<br>Il était membre de notre association                                 |

**Nous présentons nos sincères condoléances à tous leurs proches.**